



Fiche de synthèse – Bilan des émissions de gaz à effet de serre année 2012 – Ville de Toulon

Le présent bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) a été réalisé à l'aide de la méthode Bilan Carbone® version 7.1.03 développée par © l'association Bilan Carbone et l'ADEME et, selon le guide méthodologique pour la réalisation des BEGES des collectivités version 2 conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale : Collectivité territoriale - Mairie de Toulon – Var (83)

SIREN : 218-301-372

SIRET : 218-301-372 00015

APE : 8411Z/ Administration publique générale

Adresse : Hôtel de Ville - Avenue de la République CS71407 - 83056 Toulon Cedex

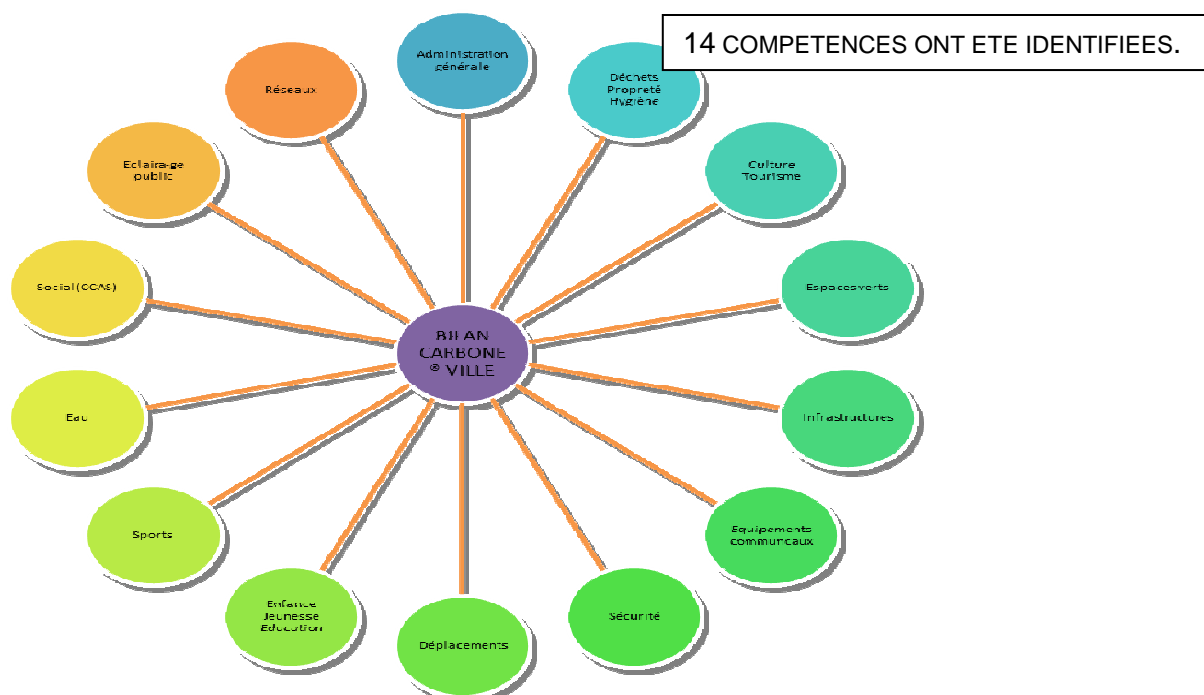
Nombre de salariés : 3 740 agents ville

Description sommaire de l'activité : La ville exerce en compétences propres les domaines suivants : espaces verts, voiries, urbanisme, culture, propreté, sécurité, tourisme, éducation, jeunesse, petite enfance, social, sports...

Mode de consolidation : Contrôle financier / Contrôle opérationnel

Schéma des périmètres organisationnels de la Personne morale retenu :

L'approche Patrimoine et compétences a été retenue. Plus de 140 services et 40 directions assurent les différentes missions dévolues à la collectivité. L'activité des concessionnaires délégataires ou prestataires a été comptabilisée en fonction des données disponibles.



Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources)

Le bilan porte sur les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (SCOPE 1, 2 et une partie du 3).

Les émissions directes, c'est-à-dire produites par des sources contrôlées par les services et le patrimoine de la ville :

- consommation de gaz naturel et de fioul des chaudières pour le chauffage ;
- consommation d'autres combustibles (butane, propane...) ;
- consommation de carburants des véhicules du parc auto ;
- fuites de fluides frigorigènes des climatiseurs de la ville...

Les émissions indirectes associées à l'énergie, causées par la consommation : d'électricité (la production est sous la responsabilité de producteurs agréés (EDF, GDF...), de vapeur, chaleur ou de froid via des réseaux adéquats.

Les autres émissions indirectes qui sont issues de sources non contrôlées directement par la ville mais dont cette dernière porte une responsabilité, telles que :

- les déplacements domicile-travail des employés ;
- les repas fournis aux élèves ;
- Le tableau réglementaire présenté ci-après présente les trois scopes en détail.

2. Année de reporting de l'exercice et année de référence

Année de reporting : 2012

Année de référence : 2012

Explication (signaler toute modification du périmètre organisationnel) : pas de modification

3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO2

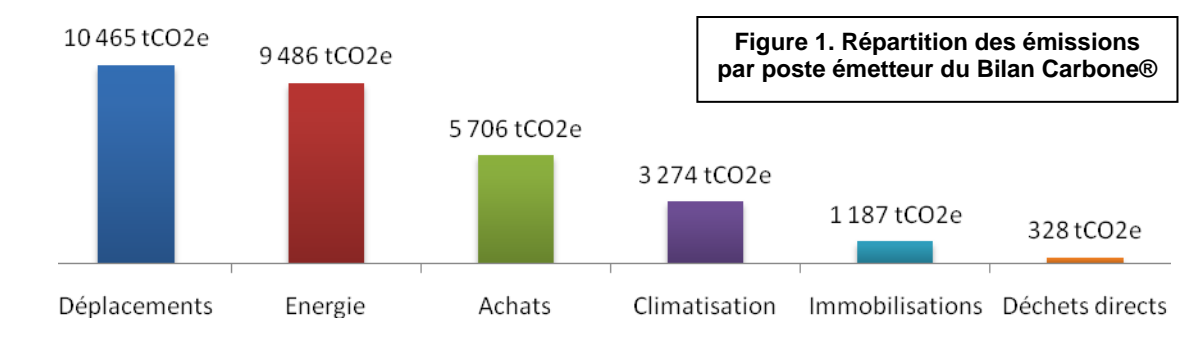
Confère tableau page suivante.

4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2

Confère tableau page suivante.

5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2

Confère tableau page suivante.



Les points 3, 4 et 5 sont présentés dans le tableau réglementaire BEGES ci-dessous (émissions opérées)

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Emissions de GES							Emissions évitées de GES
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	5 045	0	0	0	5 124	1	257	0
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	4 011	0	0	0	4 050	224	867	0
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	1	1 781	0	908	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	1	1 493	0	761	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous total			9 056	1	0	2	12 449	225	2 794
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	2 619	0	354	0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous total			0	0	0	0	0	354	0
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	1 576	14	0	0	2 740	-225	370	0
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	5 697	0	2 785	0
	10	Immobilisations de biens	14	0	0	0	1 201	0	714	0
	11	Déchets	165	6	0	0	328	283	234	-77
	12	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	13	Déplacements professionnels	3	0	0	2	5	0	3	0
	14	Franchise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	15	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	16	Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0
	17	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	0	0	0	0
	18	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	19	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	20	Fin de vie des produits vendus	7	0	0	0	9	4	5	-4
	21	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	22	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	23	Déplacements domicile travail	4 617	3	0	0	4 759	0	2 601	0
	24	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous total			6 382	23	0	2	14 739	61	6 712	-81

6. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Les émissions totales ont été estimées par le Bilan Carbone® à **30 455 tCO₂e** avec une incertitude de plus ou moins 10 195 tCO₂e, soit de 33 %. Ces incertitudes sont issues des données, hypothèses posées mais également du fait des incertitudes intrinsèques des facteurs d'émission.

Pour chaque poste d'émission, les incertitudes sont plus ou moins importantes en fonction des données initialement fournies. Ainsi, pour un manque de données important l'incertitude est évaluée maximale (50 %) alors que dans le cas contraire elle est faible voire nulle. La figure ci-dessous permet de rendre compte des émissions par poste et des incertitudes leur sont associées.

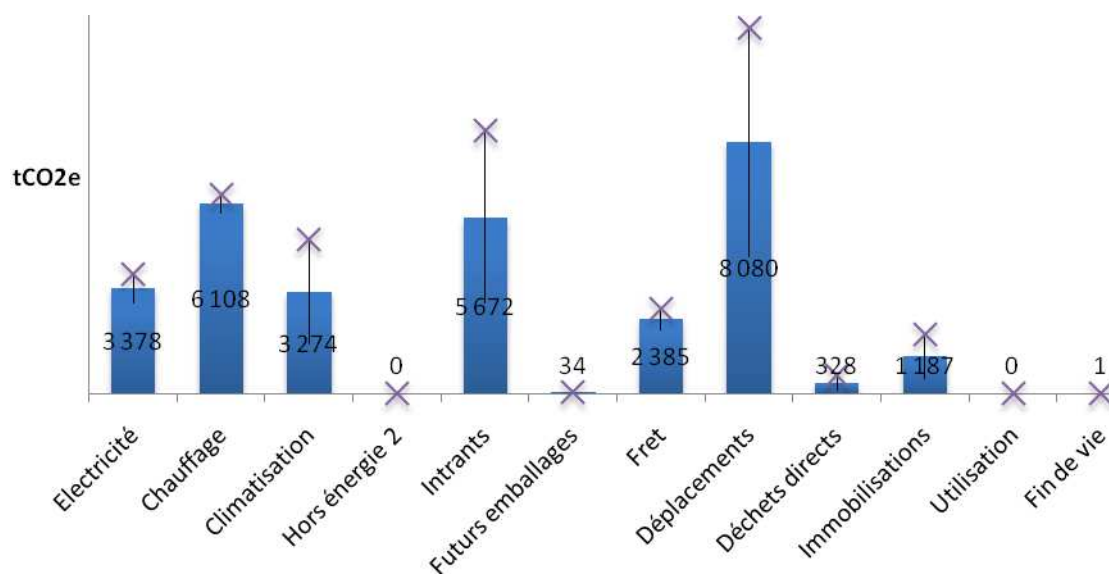


Figure 2. Emissions de gaz à effet de serre par poste émetteur avec les incertitudes associées

7. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de postes d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES.

Aucun poste d'émissions relevant du périmètre réglementaire n'a été exclu du bilan réalisé.

Il a été décidé d'exclure certains des postes d'émission (relevant du scope 3) par absence de données et nécessité d'enquêtes préalables :

- les déplacements des visiteurs : le nombre de visiteurs est important et peut être source d'émissions. Cependant, il paraît difficile de les évaluer avec une précision suffisante.
- les marchés : le nombre de marchés lancé par la ville est important et peut être source d'émissions. Cependant, il paraît difficile de les évaluer avec une précision suffisante.

8. Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés

Aucun facteur d'émissions n'a été modifié, seule, la liste standard a été complétée via la **Base Carbone®**, notamment pour la prise en compte de produits chimiques.

9. à partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence.

L'année 2012 est l'année de référence du premier Bilan Carbone® de la ville.

10. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES.

Site internet : www.toulon.com

Responsable du suivi : Alexandra Lefebvre

Fonction : Responsable du service Aménagement Durable – ville de Toulon

Adresse : ville de Toulon

Tel : 04 94 36 84 69 - 06 82 74 35 85

Mail : alefebvre@mairie-toulon.fr

11. Optionnel : Pour répondre aux missions du pôle en matière d'évaluation du dispositif, merci de compléter les éléments suivants.

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?

Oui

Non

Si oui, avec quelle méthode ?

- une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Ville de Toulon s'est engagée dans une démarche Bilan Carbone® portée par sa volonté d'exemplarité et projette d'agir activement sur les leviers à sa disposition pour diminuer les émissions liées à son patrimoine et ses compétences. La démarche a débuté en 2013 par la création d'un service Aménagement Durable, le suivi de formation qualifiante à l'outil Bilan Carbone® par des agents. La sensibilisation auprès des directeurs et la préfiguration du Bilan Carbone® ont permis la réalisation d'un Bilan Carbone® Patrimoine et Compétences en interne en début d'année 2014. Cette étude s'est appuyée sur une importante collecte de données numériques permettant de quantifier les flux d'énergies, de personnes et de matières générés par la Ville. Chacun de ses flux génère des émissions qui sont valorisées grâce à des facteurs de Conversions issus d'études environnementales. Ainsi, l'ensemble des activités municipales a engendré l'émission de 30455 tonnes équivalent CO2 en 2012. L'élaboration d'une vision quantifiée des émissions des activités de la Ville a permis d'identifier les sources principales d'émissions de gaz à effet de serre.

A partir de cet état des lieux, des leviers d'amélioration ont été identifiés concernant des domaines d'actions prioritaires sur lesquels la Ville a une responsabilité directe. Ces domaines seront au centre d'un plan d'action stratégique : le Plan Climat Energie Territorial. Il s'agit des consommations propres d'énergies de la Ville au niveau des bâtiments municipaux, de l'éclairage public et du parc automobile municipal.

- ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études ?

Ce bilan a été réalisé en interne par un agent formé au module 1 de la méthode Bilan Carbone®.

- Temps passé : 5 j/H

- Coût de l'étude : Interne (1 ETP sur 8 mois)

- Durée de l'étude : 9 mois (premier exercice, préfiguration, temps de collecte et analyse des données importants)